

sions en Angleterre. On a dit, dans le temps, qu'il avait rendu, en cette occasion, de grands services à la cause canadienne, pour avoir fait entendre jusqu'au pied du trône des vérités utiles, franchement et nettement exprimées.

Le juge Mabane était accusé ; il s'était disculpé, et n'avait pu jusque-là connaître le résultat de ses représentations. Il attendit pendant deux ans la réponse du gouvernement à son mémoire. Puis il apprit sa destitution sans en connaître les motifs.

M. Mabane souffrit beaucoup d'être dépossédé de sa charge et d'avoir été éliminé sans avoir été entendu. Cette circonstance affligea ce brave cœur plus que toutes les épreuves qu'il eut à souffrir dans sa vie. Il se voyait trop âgé pour chercher refuge ailleurs et puiser de nouvelles forces dans des distractions d'une autre nature. Après ce triste événement, il devint, malgré lui accablé sous le poids de ses pensées. Il avait toujours l'air triste et sombre. Il se promenait distrait et pensif, cherchant dans le grand air de la plaine à la ville, un soulagement aux blessures profondes de son cœur.

Pour avoir été en opposition de vues avec le gouverneur Carleton, M. Mabane ne fut pas pour cela méconnu par ses successeurs. Le général Haldimand l'employa souvent et le chargea de diverses missions officielles. Il se plaisait dans son intimité. Le général allemand, Kiedesel, qui avait le commandement des troupes du Brunswick, envoyées en Amérique au soutien du drapeau britannique dans la guerre de l'indépendance des Etats-Unis, était le commensal du docteur Mabane, lorsqu'il pouvait venir prendre quelque repos à Québec.

M. Mabane mourut le 3 janvier 1792. Le chagrin, les soucis avaient usé avant le temps sa complexion forte et vigoureuse. Il avait alors environ cinquante-huit ans.

L'ABBÉ L.-E. BOIS